



République française
Département de la Mayenne
Commune de LE HAM

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2023

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 24 janvier 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	8	2	10

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Frédéric BARRÉ, Frédéric ATTHAR, Christian GARNIER, Frédérique MATIGNON, Sophie DEROUET, Emmanuelle MORICE.

Absent(s) excusé(s) : Alexandra FONTAINE (pouvoir à Sébastien RAGOT), Patricia DOUILLET (pouvoir à Frédéric BARRÉ),

Secrétaire de séance : Emmanuelle MORICE

2023-02 – Révision des statuts TEM

Madame le Maire expose que :

Le syndicat d'énergie Territoire d'énergie Mayenne (TEM) a procédé à l'actualisation de ses statuts et de leurs annexes afin qu'ils soient en conformité avec ses missions actuellement exercées.

Conformément à l'article L5211-20 du Code général des collectivités territoriales applicable par renvoi de l'article L5711-1 du même code, TEM a porté cette procédure à la connaissance de l'intégralité de ses membres, dont la Commune de LE HAM.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de prononcer un avis favorable sur cette procédure de révision et d'accepter les termes statutaires révisés du syndicat Territoire d'énergie Mayenne.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, l'assemblée délibérante Donne un avis FAVORABLE à la révision et en ACCEPTE les termes statutaires révisés.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 30 janvier 2023

Le Maire,
Diane ROULAND

